

## Bébés morts-vivants...

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 25 octobre 2006

Le « Royal College of Obstetricians and Gynaecologists » britannique s'apprête, selon le Sunday Times, à publier des recommandations sur la conduite à tenir devant des enfants nés à moins de 22 semaines de gestation : il serait question de ne plus leur délivrer un certificat de naissance même s'ils naissent vivants – donc s'ils respirent, s'ils bougent ou si leur cœur bat. La raison ? Ils ont de toute façon peu de chances de survivre...

On enregistre quelque 300 naissances par an à moins de 22 semaines au Royaume-Uni : quelques-uns survivent, mais la plupart vivent quelques minutes avant de mourir dans les bras de leurs parents, mais une cinquantaine naissent ainsi vivants à la suite d'un avortement raté. C'est pour ceux-ci que le « Royal College » envisagerait de modifier ses recommandations, étant donné que l'établissement d'un certificat de naissance est cause de « douleur évitable » chez les mères qui souhaitent avorter. On créerait donc une catégorie de bébés « pré-viables ».

Et tant pis pour la grande majorité des parents d'enfants qui disparaissent ainsi tragiquement chaque année, et pour qui le certificat de naissance est une sorte de reconnaissance de leur deuil, la preuve que la brève existence de leur petit a été réelle. Du point de vue de certains médecins, le refus de reconnaître la réalité de cette vie s'avère également problématique : « Je trouve cette idée incroyable et profondément dérangement. Prétendre qu'un fœtus est mort-né alors qu'il est né en réalité avec des signes de vie, aussi petit ou prématuré qu'il ait été, constituerait une grave tromperie », souligne ainsi le Dr Paul Clarke, docteur en néonatalogie à l'université de Norfolk et Norwich.

Chose non dite, mais probablement sous-entendue à l'heure où l'on sauve les prématurés de plus en plus tôt : on pourrait se dispenser de tout soin à un tout-petit de moins de 22 semaines né à la suite d'une fausse couche ou d'un avortement.

Cela dit les nouvelles recommandations attendues posent un nouveau problème aux « abortistes » : en signalant que 17 % des bébés nés entre 22 et 24 semaines survivent aujourd'hui, elles apportent des arguments solides à ceux qui militent outre-Manche pour la réduction du délai de l'avortement légal au Royaume-Uni, fixé dans le cas des avortements non « thérapeutiques » (possibles jusqu'à la naissance comme en France) à 24 semaines. 875 avortements non « thérapeutiques » y ont été pratiqués l'an dernier entre 22 et 24 semaines.

Source : [Sunday Times](#)